

EDUCATION

societe.union@sonapresse.com

Discours de rentrée de la ministre Camélia Ntoutoume-Leclercq

Au moment où notre regard est maintenant fixé sur l'année académique 2022-2023, nous devons avoir une pensée pour l'année 2021-2022 écoulée, car dit-on que c'est la lumière de nos actes passés qui éclaire l'obscurité de nos actes futurs.

En effet, suivant les Très Hautes Instructions de Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, et la détermination du Gouvernement, dirigé par Madame Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA, à traduire ces instructions en acte, le Ministère de l'Éducation Nationale, chargé de la Formation Civique a, durant l'année académique passée, accompli ses missions régaliennes, dans un climat social apaisé qui n'a laissé de place à aucune perturbation majeure.

Ce résultat a été obtenu grâce à la volonté, à l'implication et au professionnalisme de tous, notamment autour d'une synergie entre les responsables de l'administration centrale et déconcentrée, le corps enseignant, les personnels d'encadrement pédagogique, spécialisé, les partenaires sociaux, les parents d'élèves et les partenaires techniques et financiers. C'est ensemble, main dans la main et en toutes circonstances, que nous avons pu surmonter les écueils rencontrés pour aboutir aux résultats positifs obtenus aux différents examens nationaux. Ainsi à titre de rappel, nous avons obtenu :

80.89 % au Certificat d'Études Primaires ;
68.96 % au Brevet d'Études du Premier Cycle ;
77.21 % au Baccalauréat de l'enseignement général ;
76.50 % au Baccalauréat de l'enseignement technique et professionnel.

Sans omettre que sur le plan du renforcement des infrastructures scolaires, plusieurs projets de construction, de réhabilitation, d'extension et d'acquisition d'Établissements scolaires et internats ont été initiés sur l'ensemble du territoire national par le Gouver-

nement avec l'appui des partenaires au développement.

Mesdames, Messieurs, S'agissant de l'année académique 2022-2023, il convient de relever que, conformément au calendrier scolaire 2022-2023, la rentrée administrative a été effective le 29 août dernier.

Dès lundi ce sera la rentrée des classes. C'est un moment de l'année déterminant pour la communauté éducative et pour toute structure scolaire. Un moment crucial pour les élèves qui reprennent le chemin de l'école. Un moment toujours singulier pour les parents qui se voient parfois contraint de confier leurs enfants à des inconnus, mais en qui ils ont foi. Et entre les mains de qui l'avenir de leurs enfants est assuré. Et bien entendu un moment d'émotion pour tous les enseignants, le personnel administratif et technique, conscient de la confiance placée en eux par les plus Hautes Autorités de la République, au sommet desquelles, le Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, qui lors de son adresse à la Nation le 16 août dernier a réaffirmé sa volonté de transformer l'Éducation, à travers des mesures fortes et courageuses, visant une rentrée scolaire apaisée pour la communauté éducative, à savoir :

Le paiement anticipé de l'allocation de rentrée scolaire qui a été effective le 25 août dernier ;
La restauration de la gratuité du transport scolaire, pour compter du 5 septembre 2022 ;

La mise à disposition de 10 000 places supplémentaires au primaire et au secondaire par l'intensification de la poursuite de l'ouverture, de l'extension et de la réhabilitation des établissements scolaires.

En sus de l'application de ces très fortes mesures, le Ministère de l'Éducation Nationale entend :
Premièrement, Poursuivre les réformes curriculaires à travers l'intégration de l'Approche Par les Compétences (APC) dans le processus de l'enseignement

apprentissage évaluation au 1er cycle du secondaire, se traduisant par l'harmonisation des quotas horaires, la généralisation de l'Éducation à la Santé Sexuelle et de la Reproduction dans le cadre du programme Gabon-Egalité, l'éducation à l'environnement et au développement durable, l'introduction de l'enseignement de l'anglais et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au préprimaire et au primaire et la mise en place d'un laboratoire de langue anglaise à l'Institut Pédagogique National (IPN) pour l'appropriation et le renforcement de la langue anglaise au bénéfice de la communauté éducative ;

Deuxièmement, Procéder à la régularisation des situations administratives par la mise en solde des promotions non prises en compte à ce jour et la prise en charge plus diligente des Agents de Sécurité Scolaire en collaboration avec les Ministères en charge du Budget et de la Fonction Publique ;

Troisièmement, Renforcer, par un dialogue franc et permanent, la collaboration avec les partenaires sociaux et mettre en exécution les recommandations issues du dialogue social tenu avec lesdits partenaires ;

Quatrièmement, améliorer la collaboration avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers du Groupe local des Partenaires pour l'Éducation ;

Cinquièmement, Asseoir l'infrastructure statistique scolaire par l'acquisition d'un logiciel pour la collecte des données au sein des établissements, des circonscriptions scolaires, des directions d'académies provinciales et des zones académiques ;
Sixièmement, Optimiser les mécanismes de gouvernance en renforçant le cadre juridique général, en veillant à l'application rigoureuse des textes en vigueur, en rendant efficiente la réglementation relative aux quotas horaires et à l'obligation de service et en définissant un cadre de mutualisation pédagogique nécessaire pour une gestion rationnelle des personnels

enseignant et d'encadrement ;
Septièmement, renforcer les capacités d'accueil de nos élèves.

Mesdames, Messieurs,

Au sortir de la douloureuse expérience liée à la COVID-19, qui a nécessité la mise en œuvre des mesures de prévention et de riposte pour la protection des populations, le Ministère de l'Éducation Nationale s'est engagé dans l'amélioration et la diversification des méthodes d'enseignement, par des moyens modernes appropriés, en vue de maintenir les apprenants en situation d'apprentissage quels que soient les événements.

À ce titre, un vaste programme de digitalisation des enseignements a été ouvert avec l'accompagnement de l'UNICEF, en partenariat avec Airtel GABON.

Par ailleurs, dans le cadre de la diversification des enseignements, les réformes des filières relatives à l'enseignement technique et professionnel sont en plein essor. Cette nécessité s'inscrit dans le cadre du Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) comme une réponse au problème de l'employabilité des jeunes.

Pour preuve, 3 620 apprenants sont attendus cette année dans les établissements d'enseignement technique et professionnel avec des formations variées dans les domaines novateurs de l'Agroalimentaire, de la Pisciculture ou des Technologies de l'Information et de la Communication Électronique.

Cela constitue donc une invite à intégrer ces filières porteuses d'emploi qui garantissent des formations par alternance, en concertation avec le secteur économique et industriel.

Pour ce qui concerne la vie scolaire, il convient de prime abord de relever que le monde de l'Éducation a fortement été impacté ces deux (02) dernières années par les Violences en Milieu Scolaire (VMS) et la pandémie de la Covid-19, tant en ce qui concerne les activités pédagogiques que pour les aspects liés à la vie scolaire.

Pour le compte de l'année scolaire qui s'amorce, le Ministère de l'Éducation Nationale s'engage vers la reprise effective de la Vie Scolaire, en développant un programme marqué par la relance des activités ludiques, socio-éducatives, culturelles, sportives et extrascolaires, une demi-journée par semaine sur toute l'étendue du territoire national.

En outre, la régulation du système de restauration en milieu scolaire, par la mise en œuvre de mécanismes de normalisation, de contrôle, de suivi et d'évaluation des produits alimentaires commercialisés au sein des établissements, constitue une action prioritaire dans le cadre de la santé alimentaire et de la prévention de certaines maladies chez les apprenants.

S'agissant du suivi médical, les parents sont invités à la mise à disposition permanente du carnet de santé au préprimaire et au primaire et de la carte d'assurance maladie des apprenants pour une prise en charge immédiate en cas de sinistre en milieu scolaire.

De plus, il est vital de déclarer les enfants scolarisés vivant avec un handicap ou une pathologie spécifique, afin de garantir un accompagnement idoine, notamment lors de l'organisation des examens ou des activités socio-éducatives.

Enfin, la sécurité au sein des établissements sera renforcée, les sensibilisations accentuées et les mécanismes de répressions administratives et pénales, désormais, déployés envers les auteurs de violences de toute nature, en tête desquelles, le harcèlement sous toutes ses formes.

Mesdames et Messieurs,

Comme l'a déclaré le Chef de l'État : " Si l'instruction est largement l'affaire de l'école, l'éducation est l'affaire de tous ".

C'est pourquoi, le volet de la Formation Civique engagera sa redynamisation à travers la mise en place des cellules d'éthique et d'éducation civique dans les établissements scolaires, les Centre d'Alphabétisation et d'Éducation

societe.union@sonapresse.com

stre de l'Éducation nationale,



non formelle et les Centres de Lectures et d'Animation Culturelle (CLAC).

Ces cellules auront pour mission de favoriser l'éducation à la paix et à la citoyenneté par l'appropriation des notions de Patriotisme, d'Environnement, de Salubrité, de lutte contre les Violences et Discrimination de tout genre.

Mesdames et Messieurs,
Je vous invite à aborder cette nouvelle année, sous le signe

de la confiance car nous devons toujours garder confiance mais aussi sous le signe de la responsabilité de tous les acteurs pour une École Gabonaise de Qualité, Saine, Sûre et Inclusive, prônant l'Égalité des chances et l'Excellence.

À l'ensemble des composantes de la Communauté éducative, il me plaît de vous dire qu'en cette rentrée scolaire, notre feuille de route est ambitieuse mais exaltante. C'est donc ensemble que nous sommes appelés à faire

preuve d'imagination et d'engagement pour faire rayonner et partager les qualités et les valeurs qui sont l'essence même de notre système éducatif, un des meilleurs en Afrique.

C'est sur ces mots nantis d'espoir que j'ai le plaisir de souhaiter à toutes et à tous, avec humilité, mes vœux de plein succès et de bonne rentrée scolaire 2022-2023.

Je vous remercie.